

Hypertextualité et virtualité comme modes de la construction des discours et des connaissances

Dominique Legallois

FRE 2805 du CNRS Université de Caen

La numérisation a bouleversé notre rapport au texte en le façonnant désormais comme un objet interactif : en suivant des liens, le lecteur choisit des parcours qui le mèneront au-delà du texte lui-même, vers d'autres textes ou vers d'autres formes sémiotiques (images, sons, vidéos). Plus le texte s'enrichit et donne les clés de sa propre identité, plus il devient un objet inépuisable en raison de son architecture hypertextuelle (ce que les sciences du texte savaient déjà – de la philologie des sources à l'intertextualité, en passant par la génétique littéraire – mais qui était jusqu'à présent non matérialisable). Par ce dispositif hypertextuel, le texte repousse ses propres frontières, sa propre unité matérielle.

Nous voudrions, dans ce qui suit, et cela sans paradoxe, développer une investigation des textes non numériques à partir de la notion d'*hypertextualité* et de *virtualité*. Plus exactement, plutôt que d'examiner comment une linguistique du texte « traditionnel » pourrait s'adapter à l'analyse du texte « numérisé », nous proposons de voir en quoi certains types de textes « traditionnels » sont déjà constitués de réseaux, certes non soulignés par des liens, mais qui forment des sortes de parcours s'intégrant à la linéarité même du texte ⁽¹⁾. A partir de ces réseaux, il est ensuite possible de mettre en évidence une certaine virtualité textuelle, qui constitue la somme non effective mais déterminante, des rapports que connaissent les textes entre eux.

Autrement dit, nous voudrions montrer qu'un texte de type expositif ou informatif possède déjà une organisation hypertextuelle, tant au niveau de son unité (hypertextualité interne), qu'au niveau de ses rapports avec les autres textes (hypertextualité externe). L'hypertexte externe pourrait constituer l'ensemble des textes *possibles* mais non réalisés, autrement dit une textualité sans texte, un

(1) Ce travail a été mené pour la philosophie par l'américain D. Kolb, 1994, en utilisant d'ailleurs pour sa démonstration le support CD-Rom.

texte virtuel. De ce fait, Internet ne ferait qu'exemplifier outrageusement un fonctionnement textuel généralisé.

Nous commencerons par un commentaire sur la notion d'hypertextualité telle qu'elle est envisagée dans les travaux dont les perspectives ne relèvent pas de l'analyse des textes sur support numérique. Nous exposerons ensuite les analyses et réflexions du linguiste anglais Michael Hoey sur la cohésion lexicale des textes non narratifs écrits. Ces travaux (menés dans le cadre « contextualiste » de la linguistique textuelle anglo-saxonne) montrent qu'un texte non narratif est constitué de réseaux phrastiques créés par la répétition lexicale, chaque réseau pouvant former un parcours cohérent qui traverse le texte. Les répétitions lexicales sur le mode que nous décrivons, fonctionnent alors comme des condensations du *contexte* d'un discours particulier, contexte qui reste garant de l'interprétation des réseaux constitués.

La méthode d'analyse sera appliquée à des articles journalistiques afin d'apprécier leur hypertextualité « interne ». Puis, nous proposerons de voir comment un texte entretient, par partage de co-occurrences lexicales, des relations phrastiques cohérentes avec les autres textes. De là, nous pourrions mettre en évidence un type d'hypertextualité « externe » qui, certes, ne recouvre pas l'hypertextualité en œuvre sur l'Internet, mais fait appel au même fonctionnement général. Nous posons alors, sous forme d'hypothèse, que la nature de nos connaissances peut être envisagée sous l'angle de la virtualité textuelle.

1. La notion d'hypertextualité dans deux théories du texte

Dans cette partie, nous cherchons une assise théorique qui vienne renseigner la linguistique textuelle sur les faits d'organisation « en réseau » du texte. Cependant, l'examen ne peut porter véritablement que sur ce que nous avons nommé *hypertextualité externe*, c'est-à-dire les connexions entre textes. Nous nous limiterons à deux sources : la première, bien connue et incontournable, est celle des classes de relations textuelles de G. Genette ; l'autre, plus confidentielle, est la réflexion anthropologique sur le texte menée par D. Dubuisson. Ces deux sources sont brièvement explorées pour l'emploi qu'elles font du terme *hypertextualité*, indépendamment de l'usage devenu courant de ce terme – terme qui laisse à penser que la technique confère une dimension « hyper » à une textualité qui en serait intrinsèquement démunie.

Quelques années avant la révolution numérique qui a remis en cause nos rapports aux textes, G. Genette (1982) proposait une classification des phénomènes que la poétique, depuis Kristeva, avait jusque là subsumés sous le nom d'intertextualité. Le poéticien distinguait les catégories de l'*intertextualité* au sens restreint (relation de coprésence ponctuelle entre deux ou plusieurs textes), la *paratextualité*, la *métatextualité* (relation de commentaire), l'*architextualité* (relation générique et typologique), et donc, l'*hypertextualité*, qui se définit comme la relation entre un texte B (*l'hypertexte*) et un texte antérieur A (*l'hypotexte*), cette relation n'étant pas celle du commentaire, mais de l'imitation et de la transformation (par exemple, la reprise constante du mythe de Faust).

La conception de l'hypertextualité chez Genette est hiérarchique et diachronique ; loin de constituer un mode de connexions entre textes, elle caractérise, au contraire, une relation « totale » entre deux textes :

« J'aborderai [...] ici, sauf exception, l'hypertextualité par son versant le plus ensoleillé : celui où la dérivation de l'hypotexte à l'hypertexte est à la fois *MAS-SIVE* (toute une œuvre B dérivant de toute une œuvre A) et *DECLAREE* d'une manière plus ou moins officielle (Genette, 1982 : 189).

Cette conception reste éloignée de la notion qui en est faite dans le domaine numérique : l'hypertextualité numérique désigne seulement un mode d'organisation du texte articulé sur des renvois achroniques, à d'autres pages ou à d'autres textes, en garantissant la généralisation de la deixis textuelle (*Cliquez ici pour...*). Mais l'hypertextualité numérique reste évidemment déclarée (fléchée par des liens). La conception genettienne s'écarte également de ce que nous nommons l'*hypertextualité externe*, qui se caractérise par des relations virtuelles (donc non déclarées) entre textes.

Les propositions de Genette, qui valent pour un système donné et qui gardent leur pertinence en poétique, sont difficilement transposables au fonctionnement réticulaire des textes numérisés, ni d'ailleurs, comme nous le verrons, à l'organisation des textes non narratifs en général.

La caractérisation d'un fonctionnement généralisé de l'hypertextualité peut s'appuyer, en revanche, sur certaines conceptions anthropologiques. Dans son anthropologie « poétique », D. Dubuisson (1996) consacre plusieurs pages à sa conception de l'hypertexte. L'auteur, spécialiste de mythologie et des religions ⁽²⁾, cherche à montrer comment l'existence et l'identité de l'homme « *se construisent dans et par des textes, en une anthropologie du texte* » (Dubuisson, 1996, p. 6). L'hypertexte se définit ici, contrairement au texte et au corpus (ensemble défini de textes), comme un type de fonctionnement *imprévisible au sein d'un champ aléatoire* où se produisent exclusivement des événements intertextuels. Il regroupe « *tous les textes connaissables et toutes les possibilités de connexions susceptibles d'être établies entre eux* » (*Ibid.* p. 14). L'hypertexte appartient au domaine de la virtualité, contrairement au corpus qui est du domaine de l'actualité, du réseau figé. Autrement dit, si le texte constitue une création si particulière de l'homme, c'est qu'il a pour fonction cosmographique de configurer le monde, en projetant – en quelque sorte – sa propre cohérence interne sur l'extérieur informe, et permet en cela de soustraire l'homme à son angoisse originelle. Le texte a donc une fonction cosmographique permanente, et l'hypertexte constitue le système ouvert permettant « *toutes les connexions possibles entre tous les textes connaissables afin d'en composer d'inédits* » (*Ibid.* p. 18).

Cette conception, présentée ici rapidement, pourrait sembler trop générale et diffuse pour avoir une quelconque vertu explicative dans la description des objets empiriques. Autrement dit, elle semble dépourvue de la formalisation nécessaire à la légitimation d'un tel rapport (textuel) au monde. Pourtant, nous verrons que l'hypertexte tel que le conçoit Dubuisson, caractérise pertinemment un lieu virtuel de rapports entre textes, que la méthode dont nous allons à présent décrire le contenu, permet de mettre en évidence. Nous reprendrons les propos de Dubuisson dans notre conclusion, pour montrer leur congruence avec les résultats de notre analyse.

(2) Il a travaillé avec Georges Dumézil.

2. L'organisation hypertextuelle des textes non narratifs écrits

C'est à l'*hypertextualité interne* au texte que nous nous intéressons dans cette partie, dans la mesure où elle nous semble constituer une condition nécessaire à l'*hypertextualité externe*.

La méthode d'analyse que nous présentons ici est redevable aux travaux du linguiste anglais M. Hoey. Ce linguiste appartient (à l'origine) à l'école *contextualiste* de Birmingham, fortement influencée par Firth. Au contraire des courants principaux continentaux et américains, le contextualisme britannique se définit par la primauté accordée au texte et au contexte sur la phrase : la linguistique contextualiste, et ce depuis les années 70, est « intégralement » textuelle. Hoey, dans son ouvrage *Patterns of lexis in text* (1991), poursuit et développe la recherche de Hasan (1984) portant sur l'*harmonie* des chaînes de référence. Si le terme d'*hypertextualité* n'est pas utilisé par Hoey (il utilise l'analogie de la référence bibliographique), c'est pourtant un fonctionnement relevant de ce phénomène qu'il met en lumière dans son ouvrage. Il énonce une propriété organisationnelle des textes non narratifs⁽³⁾, que nous formulons de cette façon :

P : si une phrase d'un texte non narratif partage au moins trois lexèmes avec une ou plusieurs autres phrases du même texte – quel que soit l'empan entre ces phrases – alors la suite de ces phrases sera cohérente, c'est-à-dire interprétable dans le contexte développé par le texte.

Cette propriété que nous préciserons plus bas, fondée sur la répétition lexicale, a été vérifiée dans un certain nombre d'analyses, notamment M. Hoey (1994, 1997), K. Károly (2002), pour l'anglais, et D. Legallois (2004, et à paraître) pour le français. Nous définissons les formes de répétition comme suit⁽⁴⁾ :

La réitération	La collocation
<ul style="list-style-type: none"> – la répétition lexicale simple : un item est repris à l'identique (avec un possible changement : nombre, flexion de personnes) – la substitution : la pronominalisation – la répétition lexicale complexe : morphème lexical partagé, changement de catégorie grammaticale – l'équivalence : la synonymie, la métaphore, la reprise par un nom propre – la généralisation : les relations hypo / hyperonymiques – la spécification : la méronymie – la co-spécification : deux items partageant un terme général commun – la contradiction : les diverses formes d'antonymie et de relations converses 	<ul style="list-style-type: none"> – les suites ordonnées : par exemple, les jours de la semaine – les cooccurrences « implicatives » : par exemple, la relation lexicale entre <i>voiture</i> et <i>conduire</i>

(3) La propriété ci-dessous ne s'applique pas au texte narratif dans la mesure où celui-ci organise sa progression non sur des répétitions lexicales, mais sur des « transformations » et des successions temporelles d'action.

(4) Nous adaptions les catégories de S.-K. Tanskanen, 2000, plutôt que celles de Hoey.

Ce tableau spécifie les rapports perçus entre les lexèmes, de façon consciente ou non, par les destinataires. Il reproduit de façon analytique ce que ceux-ci perçoivent le plus souvent de façon synthétique – d'où, bien sûr, un classement formel qui appellerait des commentaires et des critiques. Mais l'objectif est uniquement ici de donner autant que possible les relations lexicales que les destinataires perçoivent en définitive comme des *liens* ou des *connexions* entre mots. Il s'ensuit que la notion de répétition ici est entendue dans une acception très large : aussi bien les formes qui « rappellent » une forme première, que les cooccurrences implicatives (l'implication d'un lexème présent dans le texte par un autre lexème).

La propriété énoncée plus haut découle de la cohésion lexicale du texte ; les phrases partageant trois lexèmes co-occurents forment des suites cohérentes⁽⁵⁾. Le chiffre trois, loin d'être « magique », constitue plutôt une sorte de « curseur » : on pourrait concevoir un seuil plus élevé (4, 5 co-occurents), mais dans ce cas, on se doute que l'on relèverait peu de suites phrastiques. Au contraire, un seuil moins élevé (2 co-occurents partagés) engendrerait un plus grand nombre de suites, mais empêcherait d'observer la véritable constitution réticulaire du texte. « Trois » constitue la moyenne « raisonnable » à partir de laquelle se laisse percevoir l'architecture en réseau du texte non narratif. Les phrases partageant donc trois co-occurrences lexicales sont qualifiées de phrases centrales, par opposition aux phrases marginales qui ne satisfont pas P. Par ailleurs, nous nommons *appariement* d'une phrase à une ou plusieurs autres, la connexion opérée sur la base du partage lexical.

Si l'identification de la phrase graphique ne pose aucun problème, nous devons tout de même être attentif à certains phénomènes de dépendances syntaxiques ou sémantiques. Seront considérées comme phrases dans le modèle, les phrases jouissant d'une autonomie fonctionnelle. Par exemple, et de ce fait, les phrases 3 et 4 de l'article de *l'Humanité* (en annexe) constituent une seule phrase dans la mesure où 4 n'est pas dotée d'un véritable prédicat.

3. Analyses

Nous donnons ici l'analyse de trois articles journalistiques (*Le Monde* 11-12.01.04, *Libération* 12.01.04, *L'Humanité* 12.01.04), portant sur le même thème (l'arrestation d'islamistes à Vénissieux). La longueur modeste des textes ne permet pas ici de mettre en évidence un enchevêtrement de réseaux phrastiques « spectaculaires »⁽⁶⁾ ; cependant, on repère déjà des parcours textuels induits par le phénomène de répétition lexicale.

Nous avons numéroté les phrases de chaque texte, ce qui permet au lecteur de reconstituer et de vérifier les réseaux que nous donnons ici (nous ne pouvons, par manque de place, donner tous les « sous-textes » identifiés. Quelques exemples seront néanmoins présentés).

(5) Une phrase A peut partager les lexèmes e, f, g avec les phrases C, G, mais aussi les lexèmes c, f, r avec les phrases E, Q, S.

(6) Sur ce point, nos études (Legallois 2004 et à paraître) portant sur d'autres textes, se montrent beaucoup plus éloquentes.

a) *Le Monde*

Dans cet article, nous repérons un certains nombres de relations entre phrases, relations définies par P. Ainsi, pour prendre un exemple d'appariements de phrases non adjacentes, **9-21** (les lexèmes partagés sont signalés par des indices) :

- M9 Les auditions de la semaine écoulée ont permis d'établir qu'en 2002, entre son retour de Géorgie et son arrestation le 24 décembre, Menad Benchellali₁ a manipulé des produits hautement toxiques au domicile de ses parents₂, dans le quartier des Minguettes, à Vénissieux, et se déclarait prêt₃, devant ses proches et amis, à passer à l'acte.
- M21 Les autres membres de la famille₂ semblent avoir été au courant des intentions₃ du jeune homme₁

La connexion entre ces deux phrases se fait au moyen des relations lexicales existantes entre *ses parents / les autres membres de sa famille ; Menad Benchellali / le jeune homme ; se déclarait prêt / intentions* (« se déclarer prêt à faire quelque chose » implique que l'on a « l'intention de faire cette chose »). On constate évidemment la cohérence de cette suite, qui répond à la fois au critère de cohésion (par définition) et de progression informationnelle.

Sans multiplier les exemples, nous donnons l'ensemble des suites ainsi constituées, c'est-à-dire toutes les phrases centrales du texte : ainsi, apparaît l'organisation réticulaire (hypertextuelle) : une phrase « renvoie » à d'autres phrases. Ce renvoi pourrait être caractérisé en termes de relations discursives (explicitation, élaboration, conséquence, contradiction, etc.)⁽⁷⁾.

M4-M5, M4-M7, M4-M8, M4-M9, M5-M9, M9-M10, M10-M20, M9-M20, M9-M21, M9-M22, M9-M24, M9-M25, M28-M29, M30-M31.

Ces suites sont en fait des paires ; cependant, il est nécessaire de concevoir une transitivité entre ces paires, qui va permettre d'identifier l'organisation globale et hypertextuelle de l'article :

- M4 Les auditions des sept personnes interpellées mardi 6 janvier à Vénissieux, près de Lyon, dans le cadre de l'enquête sur la filière de recrutement de volontaires pour le djihad en Tchétchénie, ont donné des résultats aussi inespérés qu'inquiétants, aux yeux de la direction de la surveillance du territoire (DST).
- M5 Les policiers sont convaincus que la famille de l'imam Chellali Benchellali se consacrait activement à la préparation de produits hautement toxiques, à leur diffusion, ainsi qu'au recrutement de futurs combattants islamistes
- M7 Selon les déclarations d'un des membres de ce groupe, il y a un an, la cible envisagée était l'ambassade de Russie, à Paris.
- M8 En réalité, le réseau organisé autour de la famille Benchellali aurait envisagé de commettre des attentats dans plusieurs pays européens, selon un proche du dossier.
- M9 Les auditions de la semaine écoulée ont permis d'établir qu'en 2002, entre son retour de Géorgie et son arrestation le 24 décembre, Menad Benchellali a manipulé des produits hautement toxiques au domicile de ses parents, dans le quartier des

(7) Dans Legallois (à paraître) nous examinons précisément les relations entre phrases sous le biais du schéma « situation / problème / solution / évaluation » dans un texte argumentatif.

Minguettes, à Vénissieux, et se déclarait prêt, devant ses proches et amis, à passer à l'acte.

- M10 Selon un des gardés à vue, le jeune homme voulait fabriquer de la toxine botulique et de la ricine, sans qu'on sache s'il y était parvenu.
- M20 Selon un des gardés à vue, Menad Benchellali a suivi une formation spéciale en Afghanistan pour fabriquer et utiliser des substances toxiques, qui étaient testées sur des animaux.
- M21 Les autres membres de la famille semblent avoir été au courant des intentions du jeune homme.
- M22 Son père a reconnu, à la fin de sa garde à vue, qu'il était au courant des manipulations chimiques de son fils.
- M24 Selon une source proche du dossier, les produits fabriqués, dont aucune trace n'a été trouvée lors des perquisitions, étaient ensuite transmis à Mourad M., préparateur en pharmacie aux Minguettes et un des interpellés de mardi, qui nie ce fait.
- M25 Ce dernier a toutefois reconnu qu'après les arrestations de décembre 2002, il avait détruit le disque dur de l'ordinateur de Menad Benchellali, qui contenait les recettes des produits toxiques.
- M28 Menad Benchellali assistait également son père dans la salle de prière Abou-Bakr, au rez-de-chaussée de leur immeuble, pour recruter des candidats au djihad.
- M29 C'est là que l'imam organisait des projections de films sur les combats en Tchétchénie, pour sensibiliser les jeunes croyants à la cause.
- M30 A l'issue des 96 heures réglementaires, six des sept personnes placées en garde à vue devaient être déférées devant le parquet de Lyon, samedi 10 janvier.
- M31 Elles seront présentées, lundi 12 janvier, aux juges antiterroristes Jean-Louis Bruguière et Jean-François Ricard, en vue de leur mise en examen.

Le texte est ainsi réduit à 15 phrases (sur 32) ; cet « hypotexte »⁽⁸⁾ n'est pas qu'une simple réduction du texte : il constitue la trame principale, ou mieux, le motif tissé par le rédacteur.

Il est également possible de donner toutes les phrases appariées à une seule phrase ; pour ce texte, il est intéressant d'observer le réseau constitué autour de la phrase 9 : là encore, l'hypotexte est tout à fait interprétable.

- M4 Les auditions des sept personnes interpellées mardi 6 janvier à Vénissieux, près de Lyon, dans le cadre de l'enquête sur la filière de recrutement de volontaires pour le djihad en Tchétchénie, ont donné des résultats aussi inespérés qu'inquiétants, aux yeux de la direction de la surveillance du territoire (DST).
- M5 Les policiers sont convaincus que la famille de l'imam Chellali Benchellali se consacrait activement à la préparation de produits hautement toxiques, à leur diffusion, ainsi qu'au recrutement de futurs combattants islamistes
- M9 Les auditions de la semaine écoulée ont permis d'établir qu'en 2002, entre son retour de Géorgie et son arrestation le 24 décembre, Menad Benchellali a manipulé des produits hautement toxiques au domicile de ses parents, dans le quartier des Minguettes, à Vénissieux, et se déclarait prêt, devant ses proches et amis, à passer à l'acte.

(8) Nous employons ce terme dans un sens évidemment différent de celui de Genette. L'hypotexte est ici un réseau phrastique qui sous-tend le texte intégral. La terminologie est peut-être malheureuse dans la mesure où l'hypotexte est une construction hypertextuelle. On comprendra donc que l'hypotexte est un hypertexte interne.

- M20 Selon un des gardés à vue, Menad Benchellali a suivi une formation spéciale en Afghanistan pour fabriquer et utiliser des substances toxiques, qui étaient testées sur des animaux.
- M21 Les autres membres de la famille semblent avoir été au courant des intentions du jeune homme.
- M22 Son père a reconnu, à la fin de sa garde à vue, qu'il était au courant des manipulations chimiques de son fils.
- M24 Selon une source proche du dossier, les produits fabriqués, dont aucune trace n'a été trouvée lors des perquisitions, étaient ensuite transmis à Mourad M., préparateur en pharmacie aux Minguettes et un des interpellés de mardi, qui nie ce fait.
- M25 Ce dernier a toutefois reconnu qu'après les arrestations de décembre 2002, il avait détruit le disque dur de l'ordinateur de Menad Benchellali, qui contenait les recettes des produits toxiques.
- M28 Menad Benchellali assistait également son père dans la salle de prière Abou-Bakr, au rez-de-chaussée de leur immeuble, pour recruter des candidats au djihad.

b) *Libération*

La phrase 2 de cet article (la plus développée) possède au moins trois lexèmes partagés ⁽⁹⁾ avec d'autres phrases (L1, L3, L5, L8, L10, L15, L16, L17) – et cela dans un empan qui peut être large. Par exemple, la paire L2-L15 :

- L2 C'est apparemment une traque au long cours qu'a relancé cette semaine₁ le coup de filet réalisé par la direction de surveillance du territoire (DST) à Vénissieux₂, près de Lyon, et à Auxerre (Yonne) : après l'interpellation et l'audition de huit personnes dans l'entourage plus ou moins proche de l'imam des Minguettes₃ Chellali Benchellali₄, les enquêteurs semblent confortés dans leur thèse qu'un attentat chimique était en préparation en France en décembre 2002.
- L15 Entre 150 et 200 personnes se sont rassemblées samedi matin₁ sur la place du marché des Minguettes₃ à Vénissieux₂, pour contester les conditions d'interpellation des Benchellali₄.

Le réseau phrastique suivant, constitué des phrases appariées à L2, donne une suite cohérente ⁽¹⁰⁾ :

- L1 *Les enquêteurs pensent que le clan Benchellali préparait un attentat chimique en 2002*
- L2 C'est apparemment une traque au long cours qu'a relancé cette semaine le coup de filet réalisé par la direction de surveillance du territoire (DST) à Vénissieux, près de Lyon, et à Auxerre (Yonne) : après l'interpellation et l'audition de huit

(9) Bien sûr, les lexèmes que partage L2 ne sont pas toujours identiques pour toutes les phrases.

(10) Un réseau phrastique doit parfois subir, pour être lu, un « aménagement » : en effet, la *cohésion locale* du texte s'accommode d'ellipses et d'anaphores pour éviter toute répétition à l'identique proscrite par le code écrit. Les expressions en petites minuscules et les syntagmes barrés, illustrent ce travail d'aménagement : l'élimination, lorsque cela est nécessaire, de la cohésion locale du texte initial. L'aménagement est généralement très léger. Il ne constitue pas un ajout d'éléments externes au texte lui-même ; il consiste simplement à rétablir certaines formes dont se dispensait pour des raisons normatives, la cohésion locale du texte initial.

personnes dans l'entourage plus ou moins proche de l'imam des Minguettes Chellali Benchellali, les enquêteurs semblent confortés dans leur thèse qu'un attentat chimique était en préparation en France en décembre 2002.

- L3 Ils soupçonnent également une partie des personnes interpellées cette semaine d'avoir apporté un soutien logistique (argent, faux papiers) à ceux qui fomentaient cette menace (*Libération* des 9 et 10 janvier).
- L5 Un autre de ses fils [de Benchellali], [APRÈS MOURAD DÉTENU À GUANTANAMO BAY DEPUIS PRÈS DE DEUX ANS] Menad, a été arrêté le 24 décembre 2002 dans le cadre du démantèlement d'une cellule de neuf islamistes radicaux, le groupe de La Courneuve-Romainville, du nom des villes de Seine-Saint-Denis où ils ont été arrêtés
- L8 Selon *le Monde* de dimanche, un des gardés à vue entendu cette semaine aurait confirmé que Ménad avait l'intention de fabriquer des produits « *hautement toxiques* » comme la « *ricine et l'acide botulique* ».
- L10 ~~Cette dernière~~ L'affirmation [SELON LAQUELLE IL AURAIT SUIVI DES STAGES DE FORMATION EN AFGHANISTAN] était avancée, il y a un an, par le ministère de l'Intérieur qui indiquait également que Menad Benchellali et deux autres hommes auraient « *fréquenté des camps dans les gorges de Pankissi, en Géorgie, et côtoyé des combattants tchétchènes, surtout des hauts responsables opérationnels d'Al-Qaeda, spécialistes des produits toxiques* »/
- L15 Entre 150 et 200 personnes se sont rassemblées samedi matin sur la place du marché des Minguettes, à Vénissieux, pour contester les conditions d'interpellation des Benchellali.
- L16 Parmi les huit personnes interpellées cette semaine, deux, dont une fille de l'imam, Anissa, ont été remises en liberté.
- L17 Les six autres doivent être présentées cet après-midi à des juges d'instruction antiterroristes.

On constate que le réseau ainsi constitué recouvre la partie essentielle du texte. Cependant, des parcours moins développés sont tout aussi cohérents ; par exemple 2-8-17 ou encore 1-6 :

- L1 *Les enquêteurs pensent que le clan Benchellali préparait un attentat chimique en 2002*
- L6 A l'époque, les enquêteurs pensaient avoir peut être empêché un attentat contre « *des cibles russes* ».

c) *L'Humanité*

Réseau principal H (3-4) : H5, H7, H 8, H11, H14, H15

- H3 Six personnes, interpellées mardi dernier à Vénissieux et à Auxerre et soupçonnées d'avoir tenté de préparer, en 2002, un attentat contre l'ambassade de Russie à Paris, sont présentées aujourd'hui à Paris au juge antiterroriste Jean-Louis Brugière.
- H4 Il s'agit, en premier lieu, de Chellali Benchellali, imam salafiste d'un lieu de prière sur le quartier de la Darnaise à Vénissieux, de sa femme et de son fils Hafed.
- H5 Il est également le père de Mourad, arrêté en 2001 par les États-Unis en Afghanistan et détenu à Guantanamo, et de Menad, arrêté en décembre 2002 à Romain-

ville, dans le cadre d'une enquête en Seine-Saint-Denis sur les réseaux tchétchènes en France.

- H7 Hanissam, une des filles de l'imam, arrêtée vendredi, a été relâchée, comme la femme de Mourad Merabet.
- H8 Mais ce dernier, préparateur en pharmacie et donné comme futur "président" d'un autre lieu de culte sur la ville, fait le voyage à Paris aujourd'hui, avec Abdelwahad Rejad et Abdelwahad Djoubah, d'une vieille famille vénissiane, mais arrêté, lui, à Auxerre.
- H11 Le père [CHELLALI BENCHELLALI] serait mis en cause pour avoir projeté, dans son lieu de prière, des cassettes vidéo de propagande contre les Russes en Tchétchénie.
- H14 À Vénissieux, les méthodes de la police ont alimenté une certaine colère qui s'est exprimée, samedi, par un rassemblement devant le marché des Minguettes avec une banderole entourée de plus de journalistes, photographes et cameramen nationaux voire russes que de manifestants.

On retient un réseau (ou hypotexte) « secondaire » (H2, H17, H22, H23) qui rend compte du second thème abordé dans l'article, à savoir la création d'une mosquée :

- H2 À Vénissieux, le maire se bat toujours pour une véritable mosquée.
- H17 Kamel Kabtane, président du conseil régional du culte musulman et directeur de la mosquée de Lyon, avait précisé : "Nos lieux de prière au pied des immeubles, d'ailleurs rendus possibles par l'attribution, par le maire, de mètres carrés sociaux, ne posent aucun problème.
- H22 Le député et maire communiste de Vénissieux, décidé à poursuivre le combat "contre l'islam radical et politique", a réaffirmé continuer ce combat.
- H23 Alors que la gestation d'une mosquée sur Vénissieux s'éternise depuis six ans, il s'est engagé à présenter, la semaine prochaine, le travail de la ville sur sa réalisation.

Nous pensons que l'emploi du terme d'*hypertextualité* pour qualifier l'organisation en « réseau » du texte n'est pas abusif : des phrases renvoient à d'autres phrases pour former un tout cohérent sur le mode d'une référencement interne, qui participe à la textualité (de même que dans un texte numérique, des liens indiquent des parcours de lecture). La différence, bien sûr importante, est que dans le cas des textes imprimés, le renvoi n'est pas un artefact du rédacteur, mais une propriété du texte. Ainsi, nous mettons en doute l'idée commune qu'exprime R. Laufer dans cette citation :

Le texte, quel que soit son degré d'organisation intellectuelle, tient ensemble par le simple fait qu'il est linéaire [...] le texte linéaire remplace la véritable cohérence intellectuelle par la succession qui en tient lieu avantageusement. La difficulté qui se pose avec l'hypertexte, c'est que nous n'avons plus cette merveilleuse bécaille, qui tient lieu de raison⁽¹¹⁾.

Cette étude ne conteste absolument pas l'organisation linéaire du texte ; elle vise seulement à ajouter à l'organisation linéaire, une organisation en réseau

(11) Laufer, 1994, cité par Clément, 1995.

d'un certain type de textes « imprimés » et donc, à prendre en considération le phénomène de lecture multilinéaire⁽¹²⁾ en linguistique du texte.

Ainsi, nous pensons que l'hypertextualité est une réalité des textes imprimés non narratifs ; mais à ce stade, il convient d'ajouter que le rôle du contexte est déterminant dans l'interprétation de la cohérence des réseaux : en effet, les items répétés condensent le contexte textuel ; de là, même si plusieurs interprétations des hypotextes sont toujours possibles, elles sont toujours « encadrées » ou « autorisées » par le contexte textuel, et non par des « interprétants » extérieurs. Autrement dit, les lexèmes cohésifs sont les unités fondamentales du texte qui « transportent » avec elles, lors de leurs différentes répétitions, et de leurs différents appariements, le contexte même du texte. Pour cette raison, des phrases très éloignées mais appariées font toujours sens par rapport au contexte du discours général – et la présence de ce contexte empêche toute interprétation anarchique.

4. Hypertextualité externe

Forts d'avoir mis en évidence une hypertextualité interne du texte, nous avons voulu appliquer comme heuristique la méthode inspirée de M. Hoey aux relations qu'un texte entretient avec d'autres textes. Nous avons opéré l'appariement des phrases centrales de chaque texte avec les phrases centrales des autres textes, afin de vérifier la possibilité d'extraire des paires consistantes⁽¹³⁾. Nous donnons ici les appariements non exhaustifs auxquels le lecteur peut se référer (en « corrigeant » les redondances et en éliminant le parasitage de la cohésion locale d'origine) et proposons deux exemples :

L16-H7, L17-H3, M4-H14, H3-L15, L17-H3, H3-L8, L8-M21, L15-M4, L2-M20, M20-L10, M24-H8, L1-M9, L2-M4, L8-M22, L8-M24, L2-M9, L8-M20, M9-H(3-4), M28-H(3-4), M22-H5, M24-H8, M25-H8, M4-H1, H3-M4, H14-L15, H5-L5, H(3-4)-L2

M24-H8

M24 Selon une source proche du dossier [BENCHELLALLI], les produits fabriqués, dont aucune trace n'a été trouvée lors des perquisitions, étaient ensuite transmis à Mourad M., préparateur en pharmacie aux Minguettes et un des interpellés de mardi, qui nie ce fait.

H8 Mais ce dernier, préparateur en pharmacie et donné comme futur "président" d'un autre lieu de culte sur la ville [QUE CELUI DE BENCHELLALLI], fait le voyage à Paris aujourd'hui, avec Abdelwahad Rejad et Abdelwahad Djoubah, d'une vieille famille vénissiane, mais arrêté, lui, à Auxerre.

La plupart des appariements sont réversibles ; ainsi, M4-H8 peut devenir H8-M24 :

(12) Nous menons actuellement une étude en collaboration avec des psychologues de l'université de Caen : nous aimerions vérifier par l'usage du eye-tracking si des sujets devant procéder à un travail de résumé de texte, balayent des yeux pendant la lecture ces réseaux.

(13) L'adjectif *consistant* sied mieux ici, pensons-nous, que l'adjectif *cohérent* que nous réservons aux relations intratextuelles. Il caractérise toujours une suite interprétable car répondant au principe de progression minimale du contenu informatif.

- H8 ~~Mais ce dernier~~, Mourad M., préparateur en pharmacie et donné comme futur “président” d'un autre lieu de culte sur la ville [QUE CELUI DE BENCHELLALI], fait le voyage à Paris aujourd'hui, avec Abdelwahad Rejad et Abdelwahad Djoubah, d'une vieille famille vénissiane, mais arrêté, lui, à Auxerre.
- M24 Selon une source proche du dossier, les produits fabriqués, dont aucune trace n'a été trouvée lors des perquisitions, étaient ensuite transmis à Mourad M., ~~préparateur en pharmacie aux Minguettes~~ et un des interpellés de mardi, qui nie ce fait.

H3-H4-L8

- H3 Six personnes, interpellées mardi dernier à Vénissieux et à Auxerre et soupçonnées d'avoir tenté de préparer, en 2002, un attentat contre l'ambassade de Russie à Paris, sont présentées aujourd'hui à Paris au juge antiterroriste Jean-Louis Brugière.
- H4 Il s'agit, en premier lieu, de Chellali Benchellali, imam salafiste d'un lieu de prière sur le quartier de la Darnaise à Vénissieux, de sa femme et de son fils Hafed.
- L8 Selon *le Monde* de dimanche, un des gardés à vue entendu cette semaine aurait confirmé que Ménad [BENCHELLALI] avait l'intention de fabriquer des produits « *hautement toxiques* » comme la « *ricine et l'acide botulique* ».

L'inversion L8-H3-H4, quoique moins naturelle, est également possible : il s'agirait alors d'une relation d'explication donnée par H3-4 pour développer une sorte de titre L8 – relation courante dans le discours journalistique.

On remarque également que très peu d'appariements souffrent d'un degré de redondance qui empêcherait la paire d'être consistante. La flexibilité de cette hypertextualité externe est redevable à la partie non redondante de l'appariement qui permet la progression thématique. Autrement dit, les suites sont inter-prétables parce qu'elles sont composées de répétition mais aussi de différence. C'est dans la différence, dans l'écart, que se construit le sens. Il faut tenir compte également du fait que la cohérence est un concept *a priori* : elle est en quelque sorte déjà là, il s'agit pour l'interprétant de la déterminer, et en cela, nous pensons que la transposition des contextes condensés dans les unités lexicales joue un rôle important.

Les textes que nous avons choisis sont homogènes et empreints d'un dialogisme fort (sources policières, agences, références et lectures éventuellement réciproques des articles). Les chapeaux des articles, nécessairement redondants avec le reste du texte, ont également été pris en compte – pour la simple raison qu'ils participent à la constitution du genre article. De plus, ces textes sont mono-thématiques⁽¹⁴⁾. Dans ce cas, les relations intertextuelles constituent des données évidentes et non surprenantes. Les relations intertextuelles étaient donc attendues. Mais l'originalité de cette analyse consistait à mettre en évidence, par une sorte de simulation, des connexions *virtuelles* entre textes, des connexions non actualisées mais possibles pour tout sujet. Pour reprendre les propos de D. Dubuisson, il existe bien un hypertexte, un champ non conscient de nos connexions, qui est à la fois constitutif de notre mémoire discursive (individuelle et

(14) Remarquons tout de même que le texte de *l'Humanité* développe le topique de la politique des lieux de prières.

collective) et des objets de discours. Si nos résultats sont généralisables, nous pouvons apprécier la façon dont l'hypertexte (qui, évidemment, s'appuie sur d'autres propriétés que celles mises en lumière ici) structure nos connaissances. Autrement dit, sans que nous soyons avertis du travail de la répétition et de la cohésion lexicale dans et au-delà du texte, nous sommes les réceptacles de paroles entremêlées, connectées. On pourrait ajouter que l'hypertexte externe, de nature virtuelle, existe grâce à l'hypertextualité interne : ce sont en effet les phrases centrales d'un texte qui sont susceptibles d'être appariées à des phrases centrales d'autres textes. Ces phrases « emportent » avec elles le contexte textuel, jusque dans leurs appariements avec des phrases de textes différents. Si cette réalité intertextuelle est parfois connue (cf. les notions de mémoire et de pratique discursive), elle n'a jamais fait l'objet d'une étude formelle systématique. Et pour cause : face à l'étendue sans fin des textes, corpus et intertexte qui nous « traversent », le linguiste ne peut qu'entrevoir le fonctionnement généralisé d'appariements entre énoncés. Notons encore la tendance partagée entre l'hypertextualité « externe » des textes imprimés et numérisés, à effacer les sources énonciatives : la question « qui parle ? » n'a plus de véritable pertinence : ce sont des voix entremêlées, qui n'appartiennent plus à leurs auteurs mais à la seule mémoire discursive. C'est ainsi que nous formulons l'hypothèse que nos connaissances du monde pourraient avoir comme organisation « connexionniste »⁽¹⁵⁾ l'adhérence lexicale de sources – de corpus, selon la terminologie de Dubuisson – différentes.

Conclusion : de la métaphore du tissu à l'hypertexte

La métaphore du tissu est patente dans l'étymologie du mot *texte* ; la linguistique parle même de la texture du texte, la narratologie (mais aussi le discours commun) de la trame du texte. Or, D. Dubuisson montre que cette métaphore appartient au plus vieux fonds de la tradition poétique indo-européenne⁽¹⁶⁾ : « *l'Inde a multiplié les emplois métaphoriques du fil (sûtra, guna) et de la chaîne du tissu (tantra)* » (Dubuisson, 1996 : 47). Pour l'anthropologue, c'est cet ordre du texte qui est projeté par l'homme sur le monde : *l'ordre du monde est conçu à la manière de l'ordre textuel* (*Ibid.*, p. 47), cet ordre venant déterminer la condition verbale de l'homme dans le monde. Du tissu à l'hypertexte, la même métaphore est en jeu ; il s'agit bien plus qu'une simple métaphore d'ailleurs depuis que l'on sait que notre rapport conceptuel au monde est en partie métaphorique. Un jeu de connections, de maillage dans le texte et entre textes, dont l'adhérence lexicale est un mode parmi d'autres, mais un mode qui a le privilège de permettre une formalisation simple. De là, peut-être, un agrégat virtuel de discours portant sur des objets de connaissances, formant ce texte virtuel, (ou cette *toile*) imprévisible mais cohérent qui est notre mémoire discursive – agrégat que l'on peut déceler lorsqu'on laisse jouer les textes entre eux.

(15) Le terme n'est pas employé ici dans l'acception que lui donne le cognitivisme.

(16) Sans qu'elle soit réservée à cette seule tradition. Les textes mythologiques dogons en témoignent (cf. Dubuisson, 1996, pp. 48-49).

Corpus

LE MONDE (M) dimanche 11 – Lundi 12 janvier 2004

T Les policiers sont convaincus qu'un attentat chimique était en préparation en France

- 1 Les auditions des sept personnes interpellées mardi 6 janvier à Vénissieux ont mis en évidence le rôle de la famille Benchellali.
- 2 Selon la DST, un des fils tentait de préparer des poisons mortels.
- 3 La France a sans doute échappé à un attentat terroriste chimique.
- 4 Les auditions des sept personnes interpellées mardi 6 janvier à Vénissieux, près de Lyon, dans le cadre de l'enquête sur la filière de recrutement de volontaires pour le djihad en Tchétchénie, ont donné des résultats aussi inespérés qu'inquiétants, aux yeux de la direction de la surveillance du territoire (DST).
- 5 Les policiers sont convaincus que la famille de l'imam Chellali Benchellali se consacrait activement à la préparation de produits hautement toxiques, à leur diffusion, ainsi qu'au recrutement de futurs combattants islamistes.
- 6 Parmi les enfants du religieux figurent Mourad, un des détenus français de la base de Guantanamo (Cuba), et Menad, un des membres de la cellule démantelée en décembre 2002 à La Courneuve et Romainville (Seine-Saint-Denis).
- 7 Selon les déclarations d'un des membres de ce groupe, il y a un an, la cible envisagée était l'ambassade de Russie, à Paris.
- 8 En réalité, le réseau organisé autour de la famille Benchellali aurait envisagé de commettre des attentats dans plusieurs pays européens, selon un proche du dossier.
- 9 Les auditions de la semaine écoulée ont permis d'établir qu'en 2002, entre son retour de Géorgie et son arrestation le 24 décembre, Menad Benchellali a manipulé des produits hautement toxiques au domicile de ses parents, dans le quartier des Minguettes, à Vénissieux, et se déclarait prêt, devant ses proches et amis, à passer à l'acte.
- 10 Selon un des gardés à vue, le jeune homme voulait fabriquer de la toxine botulinique et de la ricine, sans qu'on sache s'il y était parvenu.
- 11 Il conditionnait le résultat de ses manipulations dans des pots de crème Nivea et dans des flacons de 70 cl.
- 12 Une microgoutte de toxine botulinique ne peut déclencher une intoxication, mais sa fabrication et son transport présentent de grands risques.
- 14 Cette toxine bactérienne peut être diffusée par des aérosols en espace clos dans des dispositifs d'aération.
- 15 La ricine est considérée comme l'une des substances végétales les plus toxiques.
- 16 Elle est soluble dans l'eau, dans des aliments ou dans des boissons embouteillées sans en modifier le goût.
- 17 Le 5 janvier 2003, les policiers britanniques avaient découvert une petite quantité de ricine dans un appartement de Londres.
- 18 Les enquêteurs français étudient l'éventualité d'un lien avec la famille Benchellali.
- 19 Autre piste importante : les relations avec l'Espagne, où plusieurs arrestations ont déjà eu lieu dans cette enquête.
- 20 Selon un des gardés à vue, Menad Benchellali a suivi une formation spéciale en Afghanistan pour fabriquer et utiliser des substances toxiques, qui étaient testées sur des animaux.
- 21 Les autres membres de la famille semblent avoir été au courant des intentions du jeune homme.

- 22 Son père a reconnu, à la fin de sa garde à vue, qu'il était au courant des manipulations chimiques de son fils.
- 23 Certains membres de la famille ont fait les courses pour lui, achetant notamment de l'huile de ricin.
- 24 Selon une source proche du dossier, les produits fabriqués, dont aucune trace n'a été trouvée lors des perquisitions, étaient ensuite transmis à Mourad M., préparateur en pharmacie aux Minguettes et un des interpellés de mardi, qui nie ce fait.
- 25 Ce dernier a toutefois reconnu qu'après les arrestations de décembre 2002, il avait détruit le disque dur de l'ordinateur de Menad Benchellali, qui contenait les recettes des produits toxiques.
- 26 Une des sources de financement de Menad Benchellali relèverait du droit commun.
- 27 Un des gardés à vue a reconnu une attaque à main armée en sa compagnie.
- 28 Menad Benchellali assistait également son père dans la salle de prière Abou-Bakr, au rez-de-chaussée de leur immeuble, pour recruter des candidats au djihad.
- 29 C'est là que l'imam organisait des projections de films sur les combats en Tchétchénie, pour sensibiliser les jeunes croyants à la cause.
- 30 A l'issue des 96 heures réglementaires, six des sept personnes placées en garde à vue devaient être déférées devant le parquet de Lyon, samedi 10 janvier.
- 31 Elles seront présentées, lundi 12 janvier, aux juges antiterroristes Jean-Louis Bruguère et Jean-François Ricard, en vue de leur mise en examen.
- 32 En outre, Hanissam Benchellali, une des filles de l'imam, a été placée en garde à vue vendredi. Piotr Smolar

LIBERATION (L) Lundi 12 janvier 2004

T Vénissieux : La DST conforte sa piste

- 1 *Les enquêteurs pensent que le clan Benchellali préparait un attentat chimique en 2002*
- 2 C'est apparemment une traque au long cours qu'a relancé cette semaine le coup de filet réalisé par la direction de surveillance du territoire (DST) à Vénissieux, près de Lyon, et à Auxerre (Yonne) : après l'interpellation et l'audition de huit personnes dans l'entourage plus ou moins proche de l'imam des Minguettes Chellali Benchellali, les enquêteurs semblent confortés dans leur thèse qu'un attentat chimique était en préparation en France en décembre 2002.
- 3 Ils soupçonnent également une partie des personnes interpellées cette semaine d'avoir apporté un soutien logistique (argent, faux papiers) à ceux qui fomentaient cette menace (*Libération* des 9 et 10 janvier).
- 4 L'imam, qui officie dans une mosquée au pied d'un immeuble de Vénissieux, est le père de Mourad Benchellali, détenu à Guantanamo Bay depuis près de deux ans.
- 5 Un autre de ses fils, Menad, a été arrêté le 24 décembre 2002 dans le cadre du démantèlement d'une cellule de neuf islamistes radicaux, le groupe de La Courneuve-Romainville, du nom des villes de Seine-Saint-Denis où ils ont été arrêtés
- 6 A l'époque, les enquêteurs pensaient avoir peut-être empêché un attentat contre « *des cibles russes* ».
- 7 Ils soulignaient avoir découvert « *une liste manuscrite supportant des noms de produits chimiques* » permettant « *la fabrication d'explosifs et de gaz toxiques de type cyanuré* ».
- 8 Selon *le Monde* de dimanche, un des gardés à vue entendu cette semaine aurait confirmé que Ménad avait l'intention de fabriquer des produits « *hautement toxiques* » comme la « *ricine et l'acide botulique* ».

- 9 Dans ce but, il aurait suivi des stages de formation en Afghanistan.
- 10 Cette dernière affirmation était avancée, il y a un an, par le ministère de l'Intérieur qui indiquait également que Menad Benchellali et deux autres hommes auraient « fréquenté des camps dans les gorges de Pankissi, en Géorgie, et côtoyé des combattants tchéchènes, surtout des hauts responsables opérationnels d'Al-Qaeda, spécialistes des produits toxiques »/
- 11 Menad Benchellali « conditionnait » le résultats de ses manipulations « dans des pots de crème cosmétique et dans des flacons de 70 cl », a précisé hier une source policière citée par l'AFP, avant de les transmettre à un préparateur en pharmacie qui figure parmi les interpellés de mardi.
- 12 Ce dernier nie les faits
- 13 Aucune trace des produits fabriqués n'aurait été retrouvée lors des perquisitions.
- 14 Selon une source proche du dossier interrogée à Lyon par *Libération*, les enquêteurs ont fouillé de fond en comble l'appartement des Benchellali.
- 15 Entre 150 et 200 personnes se sont rassemblées samedi matin sur la place du marché des Minguettes, à Vénissieux, pour contester les conditions d'interpellation des Benchellali.
- 16 Parmi les huit personnes interpellées cette semaine, deux, dont une fille de l'imam, Anissa, ont été remises en liberté.
- 17 Les six autres doivent être présentées cet après-midi à des juges d'instruction antiterroristes. Jacky Durand.

L'HUMANITÉ (H) lundi 12 janvier 2004

- 1 Les arrestations menées mardi semblent confirmer l'existence de la "filiale tchéchène" en France.
- 2 À Vénissieux, le maire se bat toujours pour une véritable mosquée.

T Les islamistes de Vénissieux devant le juge aujourd'hui

- 3 Six personnes, interpellées mardi dernier à Vénissieux et à Auxerre et soupçonnées d'avoir tenté de préparer, en 2002, un attentat contre l'ambassade de Russie à Paris, sont présentées aujourd'hui à Paris au juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière.
- 4 Il s'agit, en premier lieu, de Chellali Benchellali, imam salafiste d'un lieu de prière sur le quartier de la Darnaise à Vénissieux, de sa femme et de son fils Hafed.
- 5 Il est également le père de Mourad, arrêté en 2001 par les États-Unis en Afghanistan et détenu à Guantanamo, et de Menad, arrêté en décembre 2002 à Romainville, dans le cadre d'une enquête en Seine-Saint-Denis sur les réseaux tchéchènes en France.
- 6 C'est la poursuite de cette dernière qui est à l'origine des interpellations.
- 7 Hanissam, une des filles de l'imam, arrêtée vendredi, a été relâchée, comme la femme de Mourad Merabet.
- 8 Mais ce dernier, préparateur en pharmacie et donné comme futur "président" d'un autre lieu de culte sur la ville, fait le voyage à Paris aujourd'hui, avec Abdelwahad Rejad et Abdelwahad Djoubah, d'une vieille famille vénissienne, mais arrêté, lui, à Auxerre.
- 9 "Une tête en mathématique", selon l'un de ses amis.
- 10 La police aurait confirmé que l'appartement de l'imam aurait servi à son fils Menad à fabriquer "des produits hautement toxiques, comme la ricine et l'acide botulique", conditionnés "dans des pots de crème et des flacons de 70 cl".
- 11 Le père serait mis en cause pour avoir projeté, dans son lieu de prière, des cassettes vidéo de propagande contre les Russes en Tchétchénie.

- 12 Le financement de ces opérations proviendrait de “dons des fidèles” et de diverses actions illégales : une attaque à main armée a été reconnue par l'un des protagonistes.
- 13 L'un d'eux aurait avoué avoir détruit, dans le disque dur de l'ordinateur de Menad, les recettes de produits toxiques, mais aucune trace n'a été décelée dans l'appartement.
- 14 À Vénissieux, les méthodes de la police ont alimenté une certaine colère qui s'est exprimée, samedi, par un rassemblement devant le marché des Minguettes avec une banderole entourée de plus de journalistes, photographes et cameramen nationaux voire russes que de manifestants.
- 15 Devant une cinquantaine de personnes attirées par le spectacle et quelques femmes voilées, Rami Temimi, membre de l'association “sportive” Aube, dénonçait “la France qui nous agresse” et, pour faire bonne mesure, déformait les propos du maire de la ville, l'accusant de soutenir la violence policière alors qu'il s'en était indigné deux jours avant.
- 16 André Gerin ayant, par ailleurs, demandé “la fermeture de tous lieux de culte au bas des immeubles et dans les caves” au profit de la création d'une mosquée “pour faire vivre un islam tolérant, populaire, respectueux de la République et des principes de laïcité”.
- 17 Kamel Kabtane, président du conseil régional du culte musulman et directeur de la mosquée de Lyon, avait précisé : “Nos lieux de prière au pied des immeubles, d'ailleurs rendus possibles par l'attribution, par le maire, de mètres carrés sociaux, ne posent aucun problème.
- 18 Ils permettent aux musulmans âgés de se retrouver, et mettre tous les lieux sur le même plan que celui de Benchellali, c'est faire injure aux musulmans.”
- 19 “Nous ne sommes plus dans la situation d'il y a vingt ans”, note-t-on du côté municipal.
- 20 Les associations à qui ont été confiés ces lieux n'ont pas toutes évolué vers un islam transparent.
- 21 Au contraire.
- 22 Le député et maire communiste de Vénissieux, décidé à poursuivre le combat “contre l'islam radical et politique”, a réaffirmé continuer ce combat.
- 23 Alors que la gestation d'une mosquée sur Vénissieux s'éternise depuis six ans, il s'est engagé à présenter, la semaine prochaine, le travail de la ville sur sa réalisation.
- 24 “J'ai déjà signé le permis de construire.
- 25 J'invite les partenaires institutionnels et religieux à se mettre autour de la table, pour qu'enfin les choses avancent.”
- 26 Il demande, par ailleurs, au garde des Sceaux, une commission d'enquête sur le quartier de la Darnaise où “se perpétue une situation de tension et d'omerta” et se rendra, le 20 janvier, en Grande-Bretagne, afin de mettre au point une délégation de parlementaires européens dont des ressortissants sont emprisonnés à Guantanamo.
- 27 Ils veulent obtenir leur jugement dans leur pays d'origine, en respect du droit, mais aussi pour qu'ici, “on sache comment on a pu en arriver là”. Émilie Rive

Eléments bibliographiques

- CLEMENT, J. (1995) : « Du texte à l'hypertexte : vers une épistémologie de la discursivité hypertextuelle », BALPE J.-P., LELU A., SALEH I. (coords.) *Hypertextes et hypermédias : Réalisations, Outils, Méthodes*, Hermès, Paris, 1995 (le texte consulté est disponible sur <http://hypermedia.univ-paris8.fr/jean/articles/discursivite.htm>).
- DUBUISSON, D. (1996) : *Anthropologie poétique (Esquisses pour une anthropologie du texte)*, Louvain-la-Neuve, Peeters.
- GENETTE, G. (1982) : *Palimpsestes*, Paris, Seuil.
- HASAN, R. (1984) : « Coherence and Cohesive Harmony », in FLOOD, J. (Ed.) : *Understanding reading comprehension : Cognition, language and the structure of prose*, Newark, Delaware : International Reading Association : 181-219.
- HOEY, M. (1997) : « The discourse's disappearing (and reappearing) subject : An exploration of the extent of Intertextual interference in the production of texts », in *Language and the Subject*, (ed.) K. Simms, Amsterdam : Rodopi. 245-264.
- (1991) : *Patterns of lexis in text*, Oxford University press.
- (1994) : « Patterns of lexis in narrative : a preliminary study », in *Topics and comments : papers from the discourse project*, Tanskanen, S.-K ; & Warvik, B. (eds.), *Anglicana turkuensia*, 13, 1-39.
- KÁROLY, K. (2002) : *Lexical repetition in text*, Peter Lang.
- KOLB, D. (1994) : *Socrates in the Labyrinth : Hypertext, Argument, Philosophy*, Eastgate Systems, Watertown.
- LAUFER, R. (1994) : « L'Écriture hypertextuelle : pratique et théorie à partir d'une recherche sur *Rigodon* de Céline », *Littérature*, n° 96 « Informatique et littérature ».
- LEGALLOIS, D. (2004) : « Cohésion lexicale et réseaux phrastiques dans la constitution du texte expositif », in S. Porhiel et D. Klingler, *L'unité texte*, Actes du colloque « Regards croisés sur l'unité texte » (Chypre, 18-20 mars 2004), Associations Perspectives : 171-201.
- (à par.) « Des phrases entre elles à l'unité réticulaire du texte », *Langages*.
- TANSKANEN, S.-K. (2000) : *Collaborating towards coherence : lexical cohesion across spoken and written discourse in English*, Turku, University of Turku.